

JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU SAMEDI, 8 AVRIL 1797.

Extrait des Nouvelles de Londres, du 28 Mars.

Deux dépêches, l'une de Sir Ralph Abercromby, datée de l'isle de la Trinité, le 27 Février, l'autre de l'amiral Harvey, en date du 21 Eévrier, toutes deux apportées par l'aide-camp du premier, nous annoncent que l'isle de la Trinité s'est rendue par capitulation le 18 Février. L'escadre angloise, composée des vaisseaux de ligne le *Prince de Galles*, le *Bellona*, la *Vengeance*, le *Scipion*, l'*Invincible*, et des frégates la *Favorite*, le *Zephir*, le *Thorn*, le *Zebra* et le *Terror bomb*, et des bâtimens de transport, arriva le 16 à la Trinité. Les espagnols avoient un vaisseau de 84, trois de 74, et une frégate de 36, dans la baie de Shagaramus, protégés par une batterie de 20 pièces de canon et 3 mortiers, érigée dans l'isle Gasparaux. Cependant le 17 ils mirent le feu à leurs vaisseaux qui brûlèrent tous en peu de tems, excepté le *San Damaso*, dont les anglois s'emparèrent. Il paroît qu'il n'y a pas eu un coup de canon tiré, et cette conquête n'a coûté qu'un seul officier blessé, et mort ensuite de ses blessures. — La garnison composée de 584, et les équipages composés de 1704 hommes, parmi lesquels un chef d'escadre, un brigadier, 5 capitaines de vaisseaux et 5 de frégates, se sont rendus prisonniers de guerre. — Cette isle, qui est une des Antilles, est située près de la terre ferme, au Nord de l'embouchure de l'Orénoque: elle a 25 lieues de long sur 18 de large, et une excellente rade.,

La gazette de la cour annonce la prise de deux corsaires françois, la *Liberté* et l'*Epervier*.

Les Sheriffs de la cité de Londres se sont transportés Vendredi au Palais de St. James, pour savoir le jour où il plairoit à S. M. de recevoir la pétition de la bourgeoisie de la cité.

Le Roi a fait répondre verbalement par le duc de Portland, qu'il ne recevoit sur son trône que les adresses de la cité de Londres en corporation, et non pas celles des représentans.

La malle d'Irlande de Samedi nous a apporté la nouvelle, que toute la province d'Ulster avoit aussi été déclarée en état de trouble; que le lord-lieutenant avoit cru devoir en donner connoissance aux deux Chambres par un message qui avoit donné lieu à un grand débat, dans lequel M. Grattan avoit parlé avec beaucoup de force contre cette mesure, & conclu par un amendement à l'adresse proposée, pour supplier le lord-lieutenant de révoquer les ordres donnés, comme contraires aux loix du pays et aux principes de la constitution. Cet amendement a été rejeté par une majorité de 127 voix contre 16. Quelques propos trop vifs ayant eu lieu à ce sujet entre M. Grattan & M. Egan, la Chambre a été obligée de mettre les deux membres aux arrêts, jusqu'à ce qu'ils aient fait connoître à l'orateur qu'ils ne donneroient point de suite à leur dispute.

Une autre malle d'Irlande est arrivée Dimanche. Elle apporte des lettres du 23, qui annoncent que le désarmement du Nord s'est fait sans beaucoup de résistance.

Dans une assemblée des propriétaires de la banque, qui s'est tenue Jeudi, & dans laquelle le dividende de la dernière année a été déclaré être de 3 1/2 p. C., M. Samson a demandé si l'on s'étoit adressé au ministre pour lui demander le remboursement des avances faites au gouvernement par la compagnie. Le gouverneur a répondu qu'on n'avoit jamais manqué de faire des représentations au ministre sur le préjudice que causoient à la compagnie les avances continuelles qu'elle faisoit. Il a ajouté que le ministre avoit déclaré être dans l'intention de rembourser sept millions avec l'emprunt qui étoit en négociation, & que le surplus qui avoit pour sûreté l'impôt sur les terres & la drèche, rentroit tous les jours.

Le commodore Nelson, qui s'est si bien distingué dans le combat contre les Espagnols, a reçu ordre de l'amirauté d'arborer pavillon de contre-amiral dans l'escadre de lord Jervis.

Les bâtimens de transport qui ont à bord les galériens françois, au nombre de 1282, sont toujours à Milford, d'où ils doivent partir sous le convoi de la frégate le *Shanon*.

C'est par la Russie (dit le *Courier de Londres*) qu'enfin nous avons connoissance de quelques-uns des articles secrets

du traité de paix conclu à Bâle en 1795, entre la République Française & le Roi de Prusse. Par ces articles, ce Prince garantit à la France la Belgique, & le Rhin pour frontière. Il reconnoît aussi l'indépendance de la République Batave au Nord & au dedans du Rhin. On présume que S. M. P. n'a point contracté cet engagement, sans avoir stipulé pour elle-même une compensation; mais on ignore encore ce qu'elle peut être. Le champ des conjectures est trop étendu pour nous y engager. Nous avons vu que les François ne sont pas sans inquiétudes sur les dernières résolutions de ce monarque. Ce qui les augmente, c'est la nouvelle influence que le duc de Brunswick acquiert tous les jours à Berlin. On croit être sûr ici, que le Roi de Prusse a approuvé les conditions de paix offertes par lord Malmesbury. (*Courrier de Londres.*)

— Les 3 pour cent consolidés sont à 50 $\frac{1}{2}$.

Fin de la Séance de la Chambre des Pairs du 21.

Le comte Spencer dit qu'en supposant le mal aussi grand qu'on le fait, le remède ne peut venir que de la législature Irlandoise, et que d'ailleurs la motion est trop générale pour pouvoir opérer quelque bien.

Le marquis de Lansdown ne voit pas en quoi l'adresse proposée pourroit exciter la jalousie de la législature d'Irlande. Le système que les ministres ont embrassé, lui paroît bien plus propre à fomentér cette jalousie. D'ailleurs, le Lord lieutenant, comme ministre, est responsable de la conduite au parlement d'Angleterre comme à celui d'Irlande. — En convenant que le Roi a beaucoup fait pour les Catholiques d'Irlande, on doit convenir aussi que ses bienfaits ont produit de grands avantages. Il faut se ressouvenir que leur pétition qui fut si bien accueillie ici, avoit été rejetée presque avec indignation par le parlement de leur pays. — Il met une grande différence entre le caractère des Irlandois du Nord et de ceux du Midi. „Ceux du Nord, dit-il, sont entreprenans et inflexibles; on peut les conduire, mais non les faire plier. Ceux du Midi sont en proie à toutes les passions d'hommes qui vivent dans l'inaction. — Il n'est pas aisé de maintenir l'union entre des caractères aussi différens. Mais si l'on n'en vient à bout, la commotion pourroit se faire sentir jusqu'au centre même de l'Empire. Il ne faut donc pas qu'une faiblesse délicatesse nous empêche d'adopter une motion, d'ailleurs si prudente et si sage. — Il conclut en observant, d'après Sir Robert Walpole, qu'en politique il vaut mieux céder à la volonté même déraisonnable d'une nation, que de résister à la volonté générale, quand elle est clairement manifestée.

Le marquis Townshend s'oppose à la motion. Il observe qu'une grande cause des mécontentemens de l'Irlande est le grand nombre de personnes riches qui n'habitent point le pays. Si elles résidoient dans leurs terres, on ne verroit

plus tant de ces oppressions dont on se plaint.

Le marquis de Landsdown dit qu'il seroit sans doute à désirer que les grands propriétaires résidassent dans leurs terres; mais qu'on ne peut ôter à personne la liberté d'user de sa propriété comme il lui plaît. — Il déclare qu'il ne donneroit point un schelin pour les frais de la guerre; mais que si l'on faisoit la paix, il seroit disposé à donner autant que qui que ce soit.

Le duc de Bedford parle en faveur de la motion. Il dit qu'un des moyens de rétablir la paix en Irlande, c'est de lui rendre le Lord-lieutenant qu'elle aimoit.

Lord Grenville observe qu'on ne pourroit rétablir ce Lord-lieutenant, sans en ôter un qui par la douceur et la justice de son gouvernement, est parvenu autant qu'aucun autre Vice-Roi de ce pays, à se concilier l'affection de la nation Irlandoise.

(Nous avons déjà dit quelle avoit été l'issue de la motion).

Suite de Paris, du 29 Mars.

Seize généraux de l'armée d'Italie et de celle des Alpes ont été réformés. La dernière est passée presque en entier en Italie; il n'est resté qu'un petit nombre de troupes dans la Savoie.

Avant-hier, en place de Grève et en plein Midi, figuroient sur le tabouret correctionnel, dix-sept individus condamnés par le tribunal criminel de la Seine, aux petites disgrâces de notre code pénal. Ils conservoient au poteau, la contenance la plus aimable du monde. Comme le cercle étoit nombreux, la conversation étoit très animée; et suivant toutes les apparences, messieurs les voleurs s'entretenoient de matières infiniment agréables. On auroit dit qu'ils étoient-là pour amuser le public. L'un d'entr'eux allongeoit son col et ses épaules pour lire, en se repliant, l'écrêteau affiché sur la tête. A mesure qu'il en déchiffroit quelques mots, on le voyoit sourire avec une grâce touchante. Ses camarades paroissoient également bien contents. (*Grandour.*)

Conseil des 500. — Séance du 28.

Delarue prend la parole; il dénonce les excès commis à Nevers par les terroristes. Les bons citoyens, dit-il, avoient tranquillement procédé à la formation des bureaux, et s'occupoient des élections, lorsqu'une minorité factieuse se précipite dans les assemblées.... Ces furieux se jettent sur les présidens et secrétaires, pillent les papiers, déchirent les registres, et mettent en fuite les bons citoyens, pour s'emparer exclusivement des élections..... Après avoir exécuté ce premier coup, les factieux se por-

tent sur la quatrième section, laissent le président aux cheveux, le traînent par terre, renversent le bureau, et lacèrent les papiers. A leur tête, on remarquoit les commissaires du directoire et des administrateurs, non élus par le peuple. Tous ces faits sont constatés par des procès-verbaux. Il est à craindre qu'ils ne se renouvellent lorsque l'assemblée électorale sera réunie. Les électeurs eux-mêmes nous ont fait part de leurs craintes. Je demande que, pour assurer la liberté des suffrages, une commission examine s'il ne conviendrait pas de changer, pour cette année, l'emplacement de l'assemblée électorale.

Guyomard est d'avis que le conseil doit renvoyer le tout au directoire. — Boilly pense avec Delarue qu'il faut transférer l'assemblée électorale dont il s'agit dans une autre commune, afin de la mettre à l'abri des brigands..... — *Président*, s'écrie Lesage-Senault, rappelez Boilly à l'ordre; il calomnie le peuple. — Je repete, continue Boilly, que ceux qui troublent le peuple dans l'exercice de ses droits les plus sacrés, sont des brigands: ils ont menacé de commettre les mêmes désordres dans l'assemblée électorale, si les choix leur déplaisoient. La mesure qu'on vous propose est donc indispensable.

Sautereau: Si les faits dénoncés par mon collègue, étoient conformes à la vérité, j'unirois ma voix à la sienne pour demander des mesures de répression contre les perturbateurs; mais il est faux qu'aucune violence ait été commise dans les assemblées de Nevers. Il est vrai seulement que la majorité, et non pas une minorité factieuse, s'étant aperçue que, par des moyens frauduleux, l'on avoit porté au bureau des hommes qu'on étoit très étonné d'y voir, demanda la vérification des scrutins, et il le trouva 150 billets de plus que de votans. (Ah, ah! disent quelques membres.... Qui les avoit mis, répondent d'autres?) On procéda au renouvellement du bureau, et l'on continua paisiblement à s'occuper des autres objets pour lesquels les assemblées primaires se réunissent.

Guillereau soutient que les faits rapportés par Delarue sont vrais et consignés dans les pièces authentiques qui sont entre les mains du gouvernement. Les bureaux ont été renversés; ceux qui y siégeoient, traînés par les cheveux et foulés aux pieds; les registres déchirés.

Après quelques débats, le conseil renvoie le tout au directoire.

De la Haye, le 28 Mars

Notre assemblée nationale discute maintenant les articles de la constitution qui sont relatifs à la religion. Le représentant Vonk lui a sou-

mis hier huit demandes, que le commandant-général françois lui a fait remettre par son adjudant et qui ont rapport aux troubles de la Frise et à d'autres objets politiques, qui ne font point de la compétence de ce commandant. Cette démarche a été regardée comme un empiétement sur les droits de la nation Batave, et la chaleur avec laquelle plusieurs membres se sont expliqués à ce sujet semble annoncer que cet incident aura des suites.

Suivant des lettres authentiques de Petersbourg, le traité de commerce entre la Russie et l'Angleterre a été renouvelé pour 10 ans.

De Hambourg, le 1er Avril

S. A. S. le prince héréditaire de Wurtemberg est parti le 31 pour Cuxhaven; il s'embarquera sur un vaisseau de guerre anglois pour se rendre à Londres, où ce prince doit épouser, comme l'on sait, une princesse d'Angleterre.

Les couriers sont plus fréquens que jamais entre les cours de Berlin et de Petersbourg. Dans la nuit du 28 Mars, M. de Kalitcheff, ministre de Russie à Berlin, expédia un courrier pour Moscou, et le jour suivant il en reçut deux de Petersbourg. (*Gazette de Hambourg*).

De Vienne, le 1er Avril

Il a été tenu, ces jours derniers, un conseil d'Etat en présence de S. M. l'Empereur, dans lequel on s'est occupé des nouvelles mesures à prendre dans les conjonctures actuelles. S. M. a résolu d'accepter l'offre faite par la nation hongroise de se lever en masse; en conséquence, il a été expédié depuis deux jours plusieurs couriers aux comitats. S. A. R. l'Archiduc Palatin se mettra en route aujourd'hui ou demain pour la Hongrie, afin de présider lui-même à cette levée.

L'on apprend que S. A. R. l'Archiduc Charles a transféré son quartier-général à Clagenfurth. Ce prince a adressé une proclamation aux habitans de la Carinthie, de la Styrie et du Tyrol, pour les tranquilliser sur les suites de la retraite de l'armée; S. A. R. déclare que cette retraite n'a eu lieu que dans la vue de ménager les troupes jusqu'à la jonction des renforts; dès qu'ils seront arrivés, Elle se trouvera en état d'attaquer l'ennemi avec vigueur et de le repousser.

Le comte de Wratislaw, adjudant de S. A. R., a été grièvement blessé dans un des derniers combats; on vient de le ramener ici pour le guérir.

Il a été tracé un camp près de Grätz pour un corps d'observation qui doit se rassembler de ce côté.

Le départ de l'Archiduchesse Clémentine pour Naples, a encore été différé.

De Ratisbonne, le 4 Avril

S. Exc. M. de Steigentsch, nouveau ministre directorial de Mayence, est arrivé ici.

D'après les avis les plus récents, S. A. R. l'Archiduc Charles a fait occuper par quelques mille hommes le pays de Salzbourg, afin de s'opposer aux progrès que les François tenteroient de faire de ce côté. L'armée impériale s'est concentrée de plus en plus dans les environs de Clagenfurth, tant parceque l'ennemi a porté ses principales forces dans cette direction, que pour faciliter la jonction des renforts venant du Rhin, sous les ordres de M. le général de Mercandin. Cette jonction doit être maintenant entièrement effectuée: ainsi, l'on s'attend à recevoir bientôt la nouvelle de quelque action sérieuse. L'on dit même que l'armée a déjà fait un mouvement en avant, et que le quartier-général de S. A. R. qui étoit à Clagenfurth, a été transféré à Villach.

D'Augsbourg, le 4 Avril.

Suivant les lettres du Tyrol en date du 1^{er} de ce mois, la levée en masse des habitans se monte à près de 100 mille hommes. Un corps nombreux de ces braves Tyroliens s'est réuni

à M. le général de Laudon; la position de ce dernier est d'autant plus avantageuse, qu'il peut aisément se porter sur les derrières de l'ennemi. Jusqu'à ce moment il n'y a eu que des engagements d'avant-postes. Le corps François qui le trouve dans les environs de Brixen, est évalué à 24 mille hommes.

De Stuttgart, le 4 Avril.

C'est le 24 du mois dernier que l'assemblée des comtes de Suabe a ouvert ses séances à Ulm. Le prince régnant d'Oettingen-Wallerstein; le prince d'Oettingen-Spielberg, le comte de Kœnigseck Rothenfels; les comtes de Wurzach, de Zeil, de Waldsee, Fugger de Kirchheim, et Fugger de Babenhausen, s'y trouvoient en personne, accompagnés de leurs conseillers respectifs.

Des Bords du Mein, le 7 Avril.

Le quartier-général de Son Exc. M. le général Baron de Werneck va être transféré à Weilbourg.

. Vend. edi 21 Avril, se vendront au plus offrant, dans la rue du couvent des Dominicains, dans un magasin à côté de l'Eglise, un grand assortiment de diverses espèces de Garances, tant pour la teinture, que pour les fabriques d'Indiennes. On pourra en voir les épreuves sur les lieux, le jour de la vente.

. Une personne qui part dans quinze jours ou 3 semaines pour Paris, dans sa propre voiture, désireroit trouver quelqu'un qui voudrait faire ce voyage à frais communs; s'adresser au Bureau de ce Journal.

. Charles Uhde & Comp. ont l'honneur d'avertir le Public qu'ils ont apporté cette foire un assortiment complet de tous les articles en Coton: comme Manchester, Thicksete, Nanckeens, Jeanets, Dimmitty, Piqués, ainsi qu'en Mousselines brochées & imprimées, Casimirs &c. Ils ont leur magasin, comme ci-devant, chez M. Jacob Frédéric Sarasin sur le Rœmerberg.

. Madame la Baronne de Mentheim est priée de vouloir bien faire connaître son domicile au Bureau du Journal.

. Le Sieur Denis Denis, fabricant de Battistes & Linons, tient magasin au Braunfels, No. 15, à Francfort, pour la première fois, avec un très bel assortiment de toutes qualités.

. Memo & Pons, marchands de soyeries de Lyon, aux trois Rœmers, place du Marché, ont un assortiment complet d'étoffes de soye, draps d'or, broderies, rubans, bas pour hommes & pour femmes, linons & baptistes.

. On demande dans un commerce de draperie en gros, dans une jolie ville de la Suisse française, deux Commis expérimentés dans cette partie; & moins dans la tenue des livres en partie double, qui est & sera confiée en d'autres mains, qu'au fait de la correspondance mercantile allemande & française. On désireroit aussi que ces personnes fussent d'un âge mûr, & qu'elles eussent voyagé pour cette branche de commerce en France, en Italie & en Suisse, principalement dans les cantons allemands. Ces places pourroient être occupées dès qu'on seroit convenu, & on fixeroit un appointement & des conditions proportionnés au mérite & aux capacités des postulans. S'adresser pour plus amples informations à M. M. les frères Beihmann de cette ville.

. A louer: pour le mois de Juin prochain, à Enmerichstadt près Höchst, un logement situé près du grand bâtiment de M. Bolongaro, & consistant en 20 pièces, tant chambres que salles, une cave pouvant contenir environ 17 pièces de vin, une cour avec entrée à porte cochère, une écurie & remise, des greniers, & un petit jardin donnant sur le Mein. L'on pourroit aussi avoir un quartier composé de six chambres pour domestiques, qui se trouve dans la même cour. — S'adresser pour les renseignements ultérieurs à M. Bolongaro Simonetta à Francfort.

. On trouve chez M. Strenz & chez M. Eslinger, libraires, le Rapport de Dumas, membre du Conseil des cinq-cens sur les Résultats de la dernière campagne, & contenant son vœu pour une paix générale. Prix, 30 kr.

. On prie M. Gauthier de la Villandraie, natif de Laval, ci-devant officier au régiment de Bearn, ou ceux qui auroient connoissance de sa demeure, d'en donner au plutôt avis à M. de la Roussière, à Hamm, rue des Recollets, No. 248; il a des choses très importantes à lui communiquer.

. M. Turin, Chev. d'Yvoi Carignan, est prié de donner de ses nouvelles à M. Verlez, doyen, à Virgsberg par Ausbach.